

ESUTC

L'ENQUÊTE DE SURVEILLANCE DE L'USAGE DU TABAC AU CANADA

LE TABAGISME AU CANADA : SURVOL

Introduction

L'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC) a été élaborée pour fournir à Santé Canada et à ses partenaires des données à jour, fiables et continues sur l'usage du tabac et les questions connexes. Elle a comme premier objectif de suivre les changements dans l'usage du tabac et le nombre de cigarettes fumées, notamment chez les 15 à 24 ans, qui sont les plus susceptibles de commencer à fumer.

Ces constatations sont fondées sur des entrevues réalisées par Statistique Canada entre février et décembre 2003. Le présent feuillet de renseignements offre un survol des constatations sur divers sujets abordés dans le questionnaire du sondage pour 2003 et comprend les dernières tendances concernant le tabagisme.

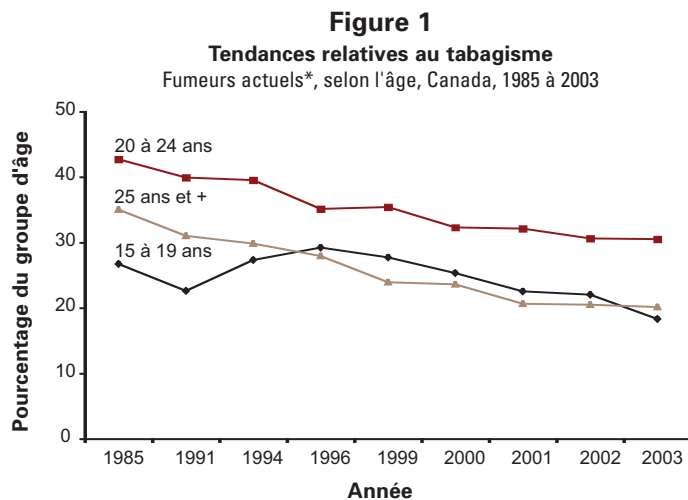
Tous les feuillets de renseignements de l'ESUTC et les tableaux supplémentaires, qui représentent quatre années complètes de collecte de données depuis février 1999, sont disponibles sur le site Web du Programme de la lutte au tabagisme de Santé Canada, à l'adresse suivante : <www.vivezsansfume.ca/esutc>.

Tendances relatives au tabagisme

Selon l'ESUTC, 21 % des Canadiens (environ 5,3 millions de personnes) âgés de 15 ans et plus étaient des fumeurs actuels en 2003. On estime à 17 % le nombre de fumeurs quotidiens, tandis que les 4 % restants étaient des fumeurs occasionnels. La prévalence du tabagisme enregistrée chez les hommes était de 23 % et, chez les femmes, de 18 %.

En 2003, la majorité de la population canadienne (53 %) comptait parmi les personnes n'ayant jamais fumé, et 26 % étaient classés parmi les anciens fumeurs.

Chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans, la prévalence du tabagisme (18 %) était légèrement moins élevée que le taux global. La prévalence du tabagisme chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (20 %) a maintenu sa récente tendance à être légèrement plus élevée que le taux enregistré chez les hommes (17 %).



Sources : Enquête sociale générale, 1985 et 1991; Enquête sur le tabagisme au Canada, cycle 1, 1994; Enquête nationale sur la santé de la population, 1996-1997; ESUTC, 1999 à 2003
* Fumeurs actuels = fumeurs quotidiens + fumeurs occasionnels

Le taux de tabagisme enregistré chez les jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans est demeuré le plus élevé parmi tous les groupes d'âge (30 %), très peu de différence ayant été constatée entre les taux observés chez les hommes et ceux observés chez les femmes.

Après l'âge de 24 ans, les taux de tabagisme avaient tendance à diminuer avec l'âge. Plus précisément, la prévalence du tabagisme en 2003 était de 27 % pour les Canadiens âgés de 25 à 34 ans, de 24 % pour les Canadiens de 35 à 44 ans, de 22 % pour les personnes de 45 à 54 ans, et de seulement 12 % pour les personnes de 55 ans et plus.

Comme le démontre la figure 1, la prévalence du tabagisme a régressé considérablement depuis 1985 dans tous les groupes d'âge, la prévalence globale chutant de 14 points de pourcentage. Cette régression comprend une chute de 8 points de pourcentage chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans, et de 12 points de pourcentage chez les jeunes adultes de 20 à 24 ans.

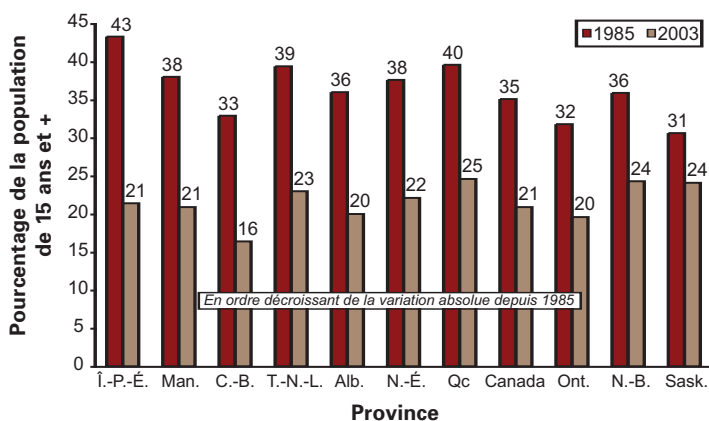
Tendances provinciales

En 2003, la Colombie-Britannique a continué à enregistrer la plus faible prévalence du tabagisme (16 %) parmi les provinces. Le taux de tabagisme parmi les autres provinces variait entre 20 % (en Alberta et en Ontario) et 25 % (au Québec).

Toutes les provinces ont connu une forte baisse de la prévalence du tabagisme depuis 1985 (figure 2). L'Île-du-Prince-Édouard a accusé la plus forte baisse de la prévalence du tabagisme (22 points de pourcentage), et la Saskatchewan, la plus petite (7 points de pourcentage).

Figure 2

Changements dans les taux du tabagisme par province
Fumeurs actuels*, 15 ans et +, par province, Canada, 1985 et 2003



Sources : Enquête sociale générale, 1985;
Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, 2003
* Fumeurs actuels = fumeurs quotidiens + fumeurs occasionnels

Consommation de cigarettes

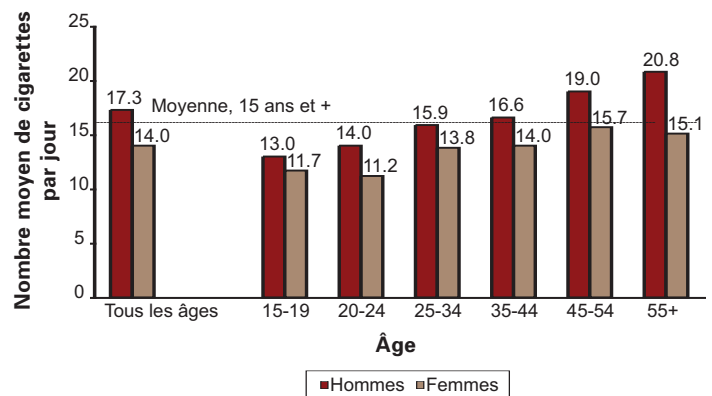
Non seulement y a-t-il moins de Canadiens qui fument comparativement à 1985, mais ces fumeurs

fument également moins de cigarettes. En 2003, les fumeurs quotidiens consommaient, en moyenne, 15,9 cigarettes par jour, comparativement à 20,6 cigarettes par jour en 1985.

La figure 3 présente plusieurs tendances de la consommation. Les fumeurs quotidiens consommaient plus de cigarettes par jour que les fumeuses quotidiennes (17,3 par opposition à 14,0). Le nombre de cigarettes consommées par les fumeurs quotidiens augmentait avec l'âge – passant d'une moyenne de 12,3 cigarettes par jour chez les personnes âgées de 15 à 19 ans, à 18,0 chez les personnes de 45 ans et plus. Enfin, le nombre consommé par les fumeurs quotidiens variait dans l'ensemble des provinces, le nombre le moins élevé, soit 14,6 cigarettes par jour, ayant été observé en Alberta, et le nombre le plus élevé, soit 16,8 cigarettes par jour, au Québec.

Figure 3

Consommation quotidienne moyenne, selon l'âge et le sexe
Fumeurs quotidiens, Canada, 2003



Source : Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, 2003

Cigarettes « légères » et « douces »

Cinquante-huit pour cent des fumeurs canadiens fumaient habituellement des cigarettes « légères » ou « douces », y compris les versions « extra » et « ultra ».

On a demandé aux fumeurs de cigarettes légères ou douces de faire part de ce qu'ils pensaient des répercussions de telles cigarettes sur la santé. Ils semblaient très peu convaincus que le fait de fumer ces cigarettes comportait des effets positifs pour la santé. Plus précisément, 88 % ne croyaient pas que la consommation de ces cigarettes réduisait les risques liés au tabagisme, s'ils ne cessaient pas de fumer, 83 % ne croyait pas que le fait de fumer ces cigarettes réduisait les risques pour la santé, comparativement au fait de fumer des cigarettes ordinaires, et 78 % n'étaient pas d'avis que de telles cigarettes réduisaient leur exposition au goudron.

Dépendance à la nicotine

La « hiérarchie de l'indice de tabagisme » permet de mesurer la dépendance à la nicotine. Elle combine le temps écoulé entre l'éveil et la première cigarette de la journée au nombre de cigarettes fumées par jour afin d'établir une échelle de trois catégories de dépendance à la nicotine : légère, modérée et forte.

Selon cette mesure, 43 % des fumeurs quotidiens au Canada ont été classés comme ayant une légère dépendance à la nicotine, 44 % avaient une dépendance modérée, et 13 % avait une forte dépendance. Le niveau de dépendance à la nicotine était plus élevé chez les fumeurs âgés, chez les fumeurs de sexe masculin et chez les personnes qui fumaient des cigarettes régulières.

Utilisation d'autres formes de tabac

Outre les cigarettes, l'ESUTC surveille aussi l'utilisation d'autres formes de tabac. En 2003, seulement 3 % des Canadiens avaient fumé des cigares ou des cigarillos au cours de 30 jours précédents. Un nombre encore moins important avait fumé une pipe ou utilisé du tabac à chiquer ou à priser.

Accès des jeunes au tabac

En vertu de la *Loi sur le tabac* du gouvernement fédéral, il est interdit de fournir (par exemple, de vendre) dans des lieux publics des produits du tabac à des jeunes de moins de 18 ans. Cependant, six provinces (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Ontario et Colombie-Britannique) ont adopté une loi qui fait passer cette limite d'âge à 19 ans.

En 2003, le taux de tabagisme chez les jeunes de 18 ans était de 16 % dans les provinces où il est interdit de leur vendre des produits du tabac. Dans les quatre autres provinces (où ils peuvent acheter légalement des cigarettes), le taux de tabagisme chez les jeunes de 18 ans était beaucoup plus élevé (35 %).

Comment les jeunes qui ont plus de 15 ans mais qui n'ont pas l'âge légal pour acheter des cigarettes obtiennent-ils habituellement leurs cigarettes? La majorité (52 %) les achètent au détail, surtout à de petites épiceries (47 %). Quarante-huit pour cent des mineurs obtenaient leurs cigarettes de sources sociales comme un ami ou un parent (soit en les prenant, en les achetant ou en les recevant). Vingt-neuf pour cent

ont signalé qu'ils recevaient habituellement des cigarettes d'un ami ou d'une personne ne faisant pas partie de leur famille.

L'acquisition de l'habitude de fumer

Une mesure de l'expérimentation du tabagisme est l'âge auquel la première cigarette a été fumée. Chez les fumeurs de 25 ans et plus, 22 % avaient consommé leur première cigarette avant de devenir adolescents. Rendus à l'âge de 15 ans, 62 % de ces fumeurs avaient fumé leur première cigarette, et cette proportion se situait à près de 90 % rendus à la fin de leur adolescence. Il y avait très peu de différence entre les fumeurs et les fumeuses âgés de 25 ans et plus pour ce qui est de l'âge auquel ils avaient commencé à fumer.

Le tabagisme et la principale activité ou occupation

En 2003, l'ESUTC a demandé aux répondants quelle avait été leur principale activité au cours des douze mois précédents et, dans le cas des personnes se disant avec emploi, des questions additionnelles leur ont été posées sur leur occupation.

Comparativement au taux global de tabagisme de 21 %, la prévalence du tabagisme était plus élevée chez les personnes à la recherche de travail (31 %) et chez les personnes ayant un emploi (24 %). Les taux de tabagisme étaient moins élevés chez les personnes retraitées (11 %) et chez les étudiants (18 %).

Les 57 % des répondants qui ont signalé que leur principale activité était le travail ont dû ensuite indiquer quelle était leur occupation. Les taux de tabagisme étaient les plus élevés chez les employés des secteurs des métiers, du transport ou des opérateurs d'équipement (36 %), chez les travailleurs des secteurs du traitement, de la fabrication ou des services publics (35 %), et chez les travailleurs des secteurs des ventes ou des services (30 %). La plus faible prévalence du tabagisme a été enregistrée chez les professionnels (16 %) et chez les travailleurs des secteurs de l'administration, des finances ou des écritures (18 %).

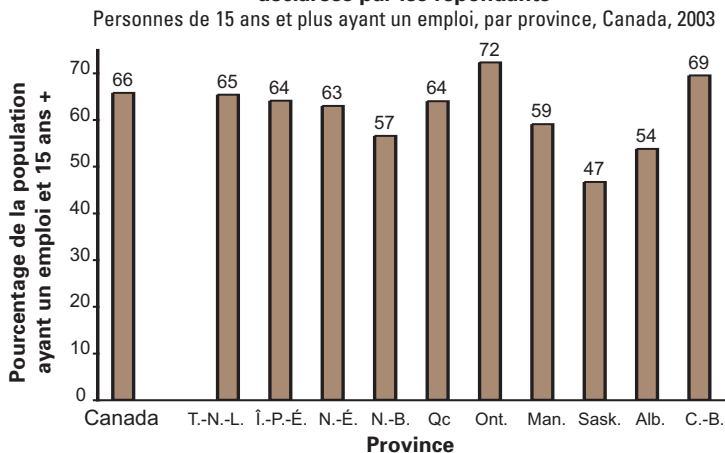
Restrictions relatives au tabagisme au travail

Environ les deux tiers (66 %) des répondants employés ont signalé que le tabagisme était complètement interdit

dans leur lieu de travail (figure 4). Seulement 9 % ont affirmé qu'il n'y avait aucune restriction au travail.

Les restrictions totales sur l'usage du tabac au travail étaient les plus répandues dans le cas des professionnels (81 %) et des travailleurs des secteurs de l'administration, des finances ou des écritures (76 %), et les moins importantes dans le cas des travailleurs des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche ou de l'exploitation minière (31 %). Au niveau des provinces, les taux les plus élevés d'application de restrictions totales au travail ont été enregistrés en Ontario (72 %) et en Colombie-Britannique (69 %), tandis que les taux les moins élevés ont été observés en Saskatchewan (47 %) et en Alberta (54 %) (figure 4). Un peu plus de la moitié (53 %) des fumeurs actuels ont signalé une interdiction totale du tabagisme dans leur lieu de travail, comparativement à environ 70 % des anciens fumeurs et des personnes n'ayant jamais fumé.

Figure 4
Interdictions totales du tabagisme au travail
déclarées par les répondants



Source : Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, 2003

Attitudes sur le tabagisme dans les restaurants et les bars

En 2003, la moitié des Canadiens âgés de 15 ans et plus étaient d'avis qu'il devrait être interdit de fumer n'importe où dans les restaurants. Presque tous les autres étaient en faveur d'une forme quelconque de restrictions sur le droit de fumer dans les restaurants. Ces résultats étaient sensiblement les mêmes peu importe le groupe d'âge ou le sexe. Ce sont les personnes n'ayant jamais fumé (59 %) qui étaient le plus en faveur d'une interdiction complète de l'usage du tabac dans les restaurants, et les fumeurs actuels

(33 %) qui étaient le moins en faveur d'une telle interdiction. Quoi qu'il en soit, 95 % des fumeurs convenaient sans réserve qu'il fallait prévoir une forme quelconque de restriction de l'usage du tabac dans les restaurants. Seulement 29 % des Québécois appuyaient une interdiction complète de l'usage du tabac dans les restaurants. Dans toutes les autres provinces, les taux d'approbation des restrictions complètes dans les restaurants étaient d'au moins 46 % et variaient pour se situer jusqu'à 68 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Environ 76 % des Canadiens étaient d'accord pour dire qu'il devrait avoir une forme quelconque de restriction de l'usage du tabac dans les bars et les tavernes, 34 % étant en faveur d'une interdiction totale de l'usage du tabac. Ce sont les Canadiens plus âgés et les personnes n'ayant jamais fumé qui étaient le plus en faveur d'une interdiction de l'usage du tabac. Au niveau des provinces, la tendance était fort semblable à celle constatée pour l'usage du tabac dans les restaurants, le taux d'approbation le plus élevé pour l'interdiction de l'usage du tabac dans les bars ayant été enregistré à Terre-Neuve-et-Labrador (45 %), et le plus bas, au Québec (20 %).

La fumée secondaire à la maison

En 2003, personne ne fumait régulièrement dans 82 % des ménages canadiens (comprend les membres de la famille ou d'autres personnes). Cette proportion variait d'un faible pourcentage de 73 % au Québec à un pourcentage élevé de 89 % en Colombie-Britannique. Dans 86 % des ménages comptant un ou plusieurs enfants de moins de 12 ans, personne ne fumait régulièrement à la maison.

Méthodes de l'enquête

Objectifs : L'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC) a été entreprise en 1999 pour fournir à Santé Canada des données fiables sur l'usage du tabac et les questions connexes. Son premier objectif est de suivre les changements dans l'usage du tabac et le nombre de cigarettes fumées, en particulier chez les 15 à 24 ans, qui sont les plus susceptibles de commencer à fumer.

Échantillon : La population cible de l'ESUTC comprend toutes les personnes de 15 ans et plus qui résident au Canada, à l'exclusion des résidents du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest et des personnes qui vivent à plein temps dans des établissements. De plus, parce que l'enquête a été effectuée par téléphone, les 3 % de Canadiens qui n'ont pas de téléphone ont été exclus.

Collecte de données: Les résultats contenus dans le présent feuillet de renseignements sont fondés sur la collecte de données effectuée entre février et décembre 2003. Statistique Canada a procédé à des entrevues téléphoniques assistées par ordinateur; seules les déclarations directes des personnes sélectionnées (c.-à-d. sans l'intervention de tiers) ont été retenues.

Conception de l'enquête: Afin de permettre des comparaisons interprovinciales ayant sensiblement la même fiabilité, l'échantillon global de l'enquête a été divisé également entre les 10 provinces canadiennes. Des renseignements sur la composition du ménage et la fumée secondaire du tabac dans la maison ont été obtenus de 47 982 ménages. Dans la moitié de ces ménages, une personne de 15 ans ou plus a été choisie pour répondre aux questions sur les habitudes tabagiques. En tout, 21 300 personnes ont donc été interrogées en 2003, dont la moitié environ avaient entre 15 et 24 ans. Avec cette base de sondage, il est possible d'estimer la prévalence du tabagisme chez les Canadiens de 15 ans et plus avec une marge d'erreur d'environ $\pm 0,9$ % par année. La marge d'erreur augmentera lors de l'estimation de la prévalence du tabagisme chez les sous-groupes. Quelques questions ont été introduites dans le questionnaire en juillet 2003, pour lesquelles la taille de l'échantillon était de 10 741 personnes. Ces questions portaient notamment sur l'âge auquel les sujets ont commencé à fumer quotidiennement et l'utilisation de la marijuana.

Le taux de réponse global à l'ESUTC, qui tient compte de la participation des ménages et des individus, a été de 76 % pour la collecte de données effectuée en 2003. On a tenu compte de chaque numéro de téléphone composé par Statistique Canada afin de calculer le taux de réponse avec exactitude et de pondérer les données de telle manière qu'elles soient représentatives de la population canadienne.

Microdonnées: Une série de microdonnées contenant les résultats de l'enquête peut être achetée auprès de Statistique Canada. La diffusion publique des données a été annoncée le 9 août 2004 dans *Le Quotidien* de Statistique Canada.

Terminologie: La définition des principaux termes utilisés dans le présent feuillet de renseignements se trouve à l'adresse suivante :
<www.vivezsansfumee.ca/esutc>.